

***Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot***

Mortreux - Tome IV

Mortreux, c^{ne} de *Daon*. — Terre seigneuriale affermée « sous la réserve de la maison seigneuriale et des douves, » par Jean Deniau, écuyer, sieur de Vaugeois, conseiller au présidial, 1650 ; donnée, avec la charge de président au présidial, par Jean-Laur. Trochon à son fils Jean-Baptiste T. de Beaumont, époux de Marie Le Clerc de la Rongère, 1757. — La municipalité demande à combler les douves du château, 15 mai 1794. C'est une maison à double pignon, avec tour baignant dans les douves.